



APIFENSCH

SYNDICAT DES APICULTEURS
DE LA VALLÉE DE LA FENSCH
ET DU PAYS HAUT

Inscription au Rucher Ecole 2021

Fiche d'Adhésion :

Mme/M :

Adresse :

Mail :

Téléphone/Gsm :

Montant de l'inscription : 240Euros Chèque à l'ordre de « Syndicat apicole de la Vallée de la Fensch » ou virement ou espèces.

A envoyer à **Mr BAUÉ Bernard 27 rue des Fleurs 57970 ILLANGE**

Il est compris dans le montant de L'inscription :

<input type="checkbox"/> Cotisation Syndicale annuelle	53 Euros
- Abonnement à une revue Abeille de France ou Fruits et Abeilles	
- Cotisation Fédérale Moselle et Cotisation Syndicale	
- Cotisation Groupement Défense Sanitaire Apicole	
- Assurance apicole minimum Responsabilité civile	
- La possibilité d'installer ses ruches sur le terrain du syndicat	
<input type="checkbox"/> Un livre sur la pratique de l'apiculture	Inclus Inscription
<input type="checkbox"/> Un DVD complet de la théorie exposée durant les cours	Inclus Inscription
<input type="checkbox"/> Deux journées en salle de formations théoriques	Inclus Inscription
<input type="checkbox"/> Les repas pris en commun pour les deux journées en salle	Inclus Inscription
<input type="checkbox"/> Plusieurs demi-journées sur le terrain de formation pratiques sur terrain	Inclus Inscription
<input type="checkbox"/> Accompagnement à l'installation	Inclus Inscription

Pour les travaux pratiques les participants seront équipés de leurs vareuses, gants, tenues longues et chaussures montantes

Pour des raisons évidentes de sécurité Il est obligatoire que l'état de santé de chaque adhérent, soit compatible avec la pratique de l'apiculture, le Syndicat Apicole et ses représentants ne peut être tenu pour responsable en cas d'accident suite à une piqûre d'insecte.

Fait à.....Le.....

Nom+ Signature :.....